

« Mangez vos morts ! » : l'hiver va-t-il être dur à ce point-là, Mme Obono ?

écrit par Jules Ferry | 4 octobre 2022





Elle n'a pas les codes....

« **Mangez vos morts !** »

On se pince en entendant Madame Obono employer une expression d'aussi "mauvais goût" au pays de la gastronomie.

Qui a élu ce député ? [@Deputee_Obono](#) #Obono

Elle insulte les Français directement

Mangez vos mortsOn reste les bras croisés ?
pic.twitter.com/idKIpfKhRh

– Aubrac (@Ludoriann) [October 3, 2022](#)



Scènes de cannibalisme en Centrafrique (dans le registre : manger celui que l'on a vaincu, en l'occurrence un homme lynché et brûlé vif).

https://www.alwihdainfo.com/Centrafrrique-De-nouvelles-scenes-d-e-cannibalisme_a9602.html

L'hiver que nous prépare Macron va-t-il vraiment être si rude, les pénuries si épouvantables, que nous serons obligés de nous mettre en quête de cadavres à manger ?

Ces mots font froid dans le dos et les films "Connaissance du monde" nous reviennent en mémoire, où l'on montrait aux scolaires les coupeurs de têtes de Bornéo, les peuplades d'Amazonie ou les villages d'Afrique.

Renseignement pris, Madame Obono a raison : manger ses

propres morts ne se fait pas.

Les Fang d'Afrique centrale achetaient des morts et donnaient les leurs aux autres tribus.

Les anthropologues nous racontent que jusqu'au XIXe siècle, cette tribu d'Afrique achetait à ses voisins ses morts comme une ménagère d'aujourd'hui va chez le boucher.

Paul du Chaillu n'avait pas de téléphone portable pour filmer les scènes de cannibalisme mais il raconte très bien ce qu'il a vu.



Paul du Chaillu. A gauche, des Fang.

Appartenant à l'ethnie bantoue, les Fang (ou m'fan) vivent principalement entre le Cameroun, la Guinée équatoriale et le Gabon.

Jusqu'au XIXe siècle, ils agrémentaient leur menu de chair humaine, tout bêtement pour se remplir la panse de bonnes protéines sans avoir à chasser. Il fallait n'y voir aucune raison rituelle ou religieuse. Comme la ménagère d'aujourd'hui va s'approvisionner chez son boucher, les Fang

se rendaient chez leurs voisins pour acheter leurs cadavres. Sans toujours faire la fine bouche devant de la marchandise avariée par une maladie. Il faut dire qu'à l'époque, le règlement sanitaire était des plus succincts.

Le premier à évoquer cette pratique est Paul du Chaillu. Né à La Réunion en 1831, d'un père français et d'une mère métisse, il s'improvise explorateur et naturaliste quoique n'ayant aucune formation scientifique en la matière. Il est, par exemple, le premier Occidental à décrire le gorille dans son milieu naturel. Gagnant sa vie comme conférencier aux États-Unis, longtemps il ne fut pas pris au sérieux. Surtout dans ses descriptions de cannibalisme, on l'accusait de forcer le trait. **Mais aujourd'hui, ses travaux sont réhabilités.**

Dans son ouvrage *Voyages et aventures dans l'Afrique équatoriale* publié en 1863, il écrit : **« J'étais à causer avec le roi, lorsque des Fang apportèrent un corps mort qu'ils avaient acheté dans un village voisin et qu'il s'agissait de partager.** Je m'aperçus que cet homme était mort de quelque maladie. J'avoue que je ne pus rester là quand on se prépara à dépecer le corps. J'en fus malade. Je me retirai dès que l'inférieure scène commença ; et de chez moi, je pus les entendre encore se quereller à propos du partage. »

Ce qui surprend le plus du Chaillu, c'est la consommation de personnes mortes de maladie, « je n'avais jamais entendu parler ; je voulus donc savoir si c'était un usage généralement adopté chez les Fang, ou si ce n'était qu'un pur caprice. On me répondit là-dessus sans le moindre embarras. **Ils achetaient indistinctement tous les morts de la tribu des Oshebas qui, eux, s'offraient ceux des Fang. Ils se faisaient céder aussi, dans les tribus de leur propre nation, les morts des autres familles** : en outre, ils se procuraient les corps d'un grand nombre d'esclaves des Mbichos et des Mbondemos pour de l'ivoire, au prix d'une

petite dent pour chaque corps. »

Il poursuit avec deux anecdotes scabreuses. **« Jusqu'à ce jour, je n'avais jamais pu croire à deux faits qui sont authentiquement prouvés, mais qui paraissent impossibles à quiconque n'a pas une connaissance approfondie de ce peuple. C'est au Gabon qu'on me les a racontés. Une troupe de Fang qui était venue sur la côte, vola un jour un cadavre fraîchement enterré dans le cimetière, le fit cuire et le mangea. Une autre fois, des gens de la même nation enlevèrent un autre cadavre qui fut transporté dans les bois ; ils en découpèrent la chair, la fumèrent, et l'emportèrent avec eux. Ces horribles actions firent grand bruit chez les Mpongwés ; et même les missionnaires en entendirent parler, car elles s'étaient passées dans un village qui n'était pas loin de leurs établissements ; mais jusqu'alors je m'étais refusé à y apporter foi, quoique, je le répète, elles soient constatées par des témoignages irrécusables. En définitive, les Fang paraissent être des espèces de goules avouées, pratiquant leur horrible coutume ouvertement, en plein jour, et sans rougir. J'ai vu chez eux des couteaux couverts de sang humain, auxquels leurs propriétaires attachaient un grand prix. »**

[Le Point](#)